

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1070/PERS chargeant un attaché de la France d'outre-mer, commandant du cercle d'Ali-Sabieh, des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort dudit cercle .

n° 1070/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
3 novembre 1974

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1974

Date du numéro
10 décembre 1974

VISAS

Haut-Commissaire de la République dans le Territoire français des Afars les Issas, Vu le décret du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de la République dans le Territoire français des Afars et des Issas

Vu l'arrêté no 71-1800/SG/CG du 20 novembre 1974 portant nomination de M. Gérard Nivon, attaché de la France d'outre-mer, en qualité de com-mahdant du cercle d'Ali-Sabieh

Vu les nécessités du service ;

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

— M. Gérard Nivon, attaché de la France d'outre mer, commandant du cercle d'Ali-Sabieh, est chargé des affaires de la compétence de l'Etat dans le ressort dudit cercle.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, publiée, et communiquée partout où besoin sera.

C. DABLANC.